

LISTE DU CANADA

Numéro	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
9015.90	-Parties et accessoires		
9015.90.10	---Des marchandises des n ^{os} tarifaires 9015.10.10, 9015.20.10, 9015.40.00, 9015.80.10 ou 9015.80.30	En fr.	D
9015.90.20	---Des marchandises du n ^o tarifaire 9015.80.20	10.3%	C
9015.90.30	---Des marchandises des n ^{os} tarifaires 9015.10.90, 9015.20.90, 9015.30.00 ou 9015.80.90	4%	C
9016.00	Balances sensibles à un poids de 5cg ou moins, avec ou sans poids.		
9016.00.10	---Balances	10.2%	C
9016.00.90	---Parties	10%	C
90.17	Instruments de dessin, de traçage ou de calcul (machines à dessiner, pantographes, rapporteurs, étuis de mathématiques, règles et cercles à calcul, par exemple); instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main (mètres, micromètres, pieds à coulisse et calibres, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.		
9017.10	-Tables et machines à dessiner, même automatiques		
9017.10.10	---Machines à dessiner	4%	C
9017.10.20	---Tables à dessin	13.1%	C
9017.20.00	-Autres instruments de dessin, de traçage ou de calcul	4.8%	C
9017.30.00	-Micromètres, pieds à coulisse, calibres et jauges	6.3%	C
9017.80	-Autres instruments		
9017.80.10	---Règles et mètres souples; règles d'une espèce utilisée dans les écoles ..	10.2%	C
9017.80.90	---Autres, y compris les curvimètres	7.1%	C
9017.90	-Parties et accessoires		
9017.90.10	---Des marchandises du n ^o tarifaire 9017.10.20	13.1%	C
9017.90.20	---Des marchandises des n ^{os} tarifaires 9017.10.10, 9017.20.00, 9017.30.00, 9017.80.10 ou 9017.80.90	5.3%	C